

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	31 (1943)
Heft:	634
Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264802

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE (Téléphone 4.10.98)

Foyer de la Femme
1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93

P. LORETTI S. A.
Rue d'Italie, 14 - Tél. 4.34.69 - GENÈVE
Encadrements - Dorure - Miroiterie
Articles pour peintres

viter les heurts et le chômage de 1918. La première tâche consistera à trouver de l'occupation à tous les démobilisés, et ce ne sera pas facile, vu le manque de matières premières et les difficultés de transports. La commission chargée par le Conseil fédéral d'étudier les possibilités de travail dans l'après-guerre vient de publier un rapport résultant ses recherches: le programme élaboré prévoit une meilleure répartition des grands travaux publics (construction de centrales hydro-électriques, d'aérodromes, de canaux, améliorations foncières, électrification des chemins de fer), représentant une somme de cinq milliards de francs; puis le développement de l'économie nationale par l'augmentation de notre capacité de concurrence, par le perfectionnement de notre fabrication, par l'ouverture de nouveaux marchés, le développement du tourisme, l'assainissement hôtelier, enfin l'encouragement à l'agriculture et à la colonisation intérieure.

Quel est le rôle des femmes dans ce plan? Y aura-t-il du travail pour elles? A-t-on pensé à l'achteuse? à la consommatrice? Le plan ne fait pas de distinction entre la main-d'œuvre féminine et la main-d'œuvre masculine, mais il est évident que les grands travaux ne concernent que le travail masculin. La création d'industries nouvelles, comme de l'industrie hôtelière, donneront de l'occupation aux femmes, envers lesquelles il ne s'agira pas de renouveler les injustices commises après l'autre guerre! Mais les femmes, dans leur ensemble, peuvent beaucoup pour créer des occasions de travail et lutter contre le chômage: les ménagères, par exemple, peuvent occuper celles qui les soulagent dans leur besogne quotidienne, donner du travail à celle qui pratiquent des métiers — ceci en s'assurant, bien entendu, que ce travail est rétribué normalement, et en s'acquittant de leurs factures! Les femmes professionnellement occupées peuvent fournir de la main-d'œuvre en confiant à d'autres les tâches qu'elles n'ont plus le temps de pratiquer elles-mêmes; la main-d'œuvre qualifiée pourra ainsi être reclassee, alors que la main-d'œuvre moins qualifiée sera dirigée avec profit vers le travail domestique muni du contrat-type. Bien des femmes trouveront encore de l'emploi dans l'hôtellerie rénovée et adaptée aux conditions de l'après-guerre; on guidera de préférence les jeunes filles vers l'emploi de vendees toujours plus qualifiées, alors qu'un choix s'opérera parmi les sténodactylographes.

La volonté de tenir et de construire, qui anime la Commission fédérale pour la création d'occasions de travail inspire aussi les femmes: on voudrait que celles-ci, bien que l'on n'ait pas jugé utile de faire appel à elles dans la Commission,

Pour vos cadeaux de fin d'année,
un meuble de chez

M. BORNAND
8, Cours de Rive (Angle rue Pierre-Fatio)
Téléphone 4.98.07

R. CRISTIN - GENEVE
2, route de Chêne — Téléphone 4.26.79
COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES
VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNES

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution conscientieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses malades.
Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. Pas de personnel non qualifié.



BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ

CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessous
FORMALITÉS GRATUITES

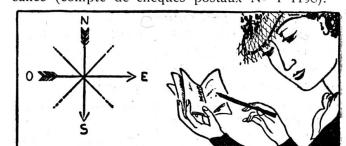
EN CAS DE DÉCÈS



Pour nos enfants sous-alimentés.

Faisant suite au mouvement « Viens manger » inauguré en Suisse allemande, et dont la Croix-Rouge a repris l'idée sous des noms divers en Suisse romande (à Genève, le titre choisi est celui de « Repas familiaux ») l'Union des femmes de Genève a lancé de son côté un appel aux personnes qui ne peuvent recevoir chez elles des enfants pour des repas, mais désirent néanmoins s'associer à ce geste de solidarité. De concert avec l'Institut ménager, (7, rue de Beaumont), elle a décidé d'organiser des repas à 1 fr. 25 par enfant, et dont elle garantit la nourriture saine et abondante. Les enfants mangeront en compagnie des élèves de l'Institut, ce qui leur assurera la gaîté de la jeunesse, et seront placés sous la bienveillante surveillance de la directrice, Mme Wenger.

Tous les dons que l'on voudra verser à cet effet pour s'associer ainsi au fond créé par l'Union seront accueillis avec grande reconnaissance (compte de chèques postaux N° 1 1198).



Carnet de la Quinzaine

Samedi 6 à dimanche 14 mars:

GENÈVE : Exposition Extension des Cultures ou famine? de l'Union des Coopératives et du Cartel Romand H.S.M. Maison du Faubourg, entrée libre.

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne Dumont, 16 h. Thé mensuel. 16 h. 45: Une heure de musique (chant et piano), par Mme I. van Berchem et Mme Denyse Perrot.

Lundi 8 mars:

GENÈVE : Soroptimist-Club, Hôtel Victoria, 19 h. 30. Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. La sculpture du jade en Chine ; La cérémonie du thé au Japon, causerie par Mme Stassny.

Mardi 9 mars:

LAUSANNE : Cours d'histoire suisse organisé par le groupement féminin de la Ligue du Gothard, en collaboration avec l'Union des Femmes de Lausanne, et le Cartel des Associations féminines vaudoises, 20 h. 15. Ecole supérieure de Villamont: La Suisse État moderne, par M. J. Freymond.

Vendredi 12 mars:

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne Dumont, 17 h. Assemblée générale de la Section de Lecture. Rapports divers. Etienne Dumont, conférence par M. Jean Martin, ancien rédacteur au Journal de Genève.

Id. Id. : Institut ménager, 7, rue de Beaumont, 17 heures 30 : Quelques mots concernant le placement de la main-d'œuvre féminine dans le service de maison, par Mme Regad, secrétaire de l'Office cantonal de placement.

Samedi 13 mars:

LAUSANNE : Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure, Ecole supérieure de Villamont, 14 h. 30: Assemblée annuelle. Récital de piano par Mme A. M. Goldenhorn.

Dimanche 14 mars:

SOTTONS : Les cinq minutes de la solidarité, causerie par Radio, 18 h. 45: Pro Senectute romand.

Lundi 15 mars:

GENÈVE : Centre de liaison des Sociétés féminines, 20 h. 30, rue Etienne Dumont, 22 : Rapports de la présidente, de la trésorière, des présidents du Service auxiliaire féminin, de la Commission d'économie ménagère et de l'Aide aux mères. — Propositions individuelles.

Mercredi 17 mars:

GENÈVE : Club de rapprochement de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne Dumont, 20 h. 30.

Vendredi 19 mars:

LAUSANNE : Groupe pour le Suffrage féminin. Lycée-Club, 12, Etraz, 20 h. 30: L'Enfance malheureuse, causerie par M. M. Veillard, président de la Chambre pénale de l'Enfance.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Petit Courrier de nos lectrices

Une travailleuse lausannoise. — La protestation des postiers lausannois contre les femmes-faculteurs est d'autant plus injustifiée que la direction de l'arrondissement a soin de n'utiliser que des femmes soutiens de famille ou seules au monde ayant un urgent besoin de gagner leur vie. Et le bureau, paraît-il, ne peut que se féliciter des femmes qu'il emploie, après avoir écarté les incapables ou les trop faibles; ces employées donnent toute satisfaction.

Je suis également indignée, — mais pas étonnée de l'attitude des journaux lausannois qui tous ont publié cette résolution masculine sans la moindre observation. On aurait pu dire par exemple que les femmes aussi doivent gagner leur vie, qu'on n'a jamais vu l'administration des contributions publiques, ou un propriétaire ou une compagnie de transports ou un marchand de combustibles ou un épicer consentir aux femmes des prix de valeur parce qu'elles sont mal ou peu payées,

parce qu'elles ont de la peine à gagner leur vie, en un mot parce qu'elles sont femmes. D'un côté on ne nous fait aucun cadeau, aucune faveur, de l'autre on fait tout pour nous empêcher de gagner honnêtement et normalement notre vie.

Ch. B. de R. (Lausanne). — En lisant dans le Mouvement Féministe qu'en France une femme avait été nommée au poste de maire et, de ce fait, procédait à la célébration des mariages, il m'est revenu au mémoire que l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928 sur le service de l'état civil permettait aux cantons de désigner des femmes comme officier d'état civil (art. 11, al. 3). Pourront-on indiquer dans le « courrier » du Mouvement Féministe, quels cantons ont fait usage de cette faculté dans leur législation, et surtout lesquels l'ont utilisée en nommant des femmes à de tels postes? Merci d'avance à celles dont l'obligation me permettra de répondre à une curiosité que je ne sais trop comment satisfaire seule.



A travers les Sociétés

Une tonne de graines de pavots!

Il faut certainement relater ici l'effort accompli sur l'initiative de l'Union suisse des Institutrices en faveur de la Croix-Rouge — Secours aux enfants : 25 grammes de semences, accordées non sans hésitation par une Assemblée de délégués en mai dernier, ont été réparties parmi des écoliers et des collégiens, et ont produit 1200 kilos de graines, soit 250 à 300 litres d'huile, soit 650 fr. net de bénéfice pour le Secours aux enfants !

La présidente de l'Union des Institutrices, Mme Eichenberg, a dirigé personnellement toute cette campagne agricole, qui, représenté, on peut s'imaginer quel travail minutieux! non seulement pour semer et surveiller ces pavots, mais encore pour les recueillir et les sécher dans diverses régions de la Suisse, puis les centraliser à Zurich d'où ces graines ont été dirigées sur une huilerie. Toutes les institutrices signalent l'intérêt et le zèle apporté par les enfants à ce travail et la valeur éducative de cet effort, aussi bien pour l'activité de nos produits que pour la solidarité à l'égard de la Croix-Rouge. S. F.

